

Visites en barque

Ces visites s'effectuent à l'aide d'une seule barque (afin de limiter l'impact en terme de dérangement) d'une capacité de 10 personnes. Elles sont encadrées par un guide naturaliste titulaire de l'Attestation Spéciale Passager délivré par le Centre Instructeur de Sécurité Fluviale de Nantes. Les personnes bénéficient de matériel d'observation (jumelles) et de sécurité. Le parcours est élaboré en fonction des niveaux d'eau, des saisons (pas de sorties l'été et l'hiver) et dans le respect des usagers du marais.

D'une durée d'1h30, ces visites permettent d'appréhender par une approche sensible du marais la beauté des lieux mais aussi sa fragilité. C'est l'occasion aussi de sensibiliser aux fonctions d'une zone humide et de l'intérêt de sa conservation notamment pour les services rendus à la collectivité (par exemple le rôle phytoépuration de ces espaces). L'objectif est aussi de présenter les différents usages de ce marais privé et le respect de ceux-ci.

Sur réservation pour les groupes constitués (de 6 à 10 personnes).

Durée d'1h30, 6 euros par personne (réservées au plus de 3 ans)

Information, réservation 06.43.87.28.19